

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire
tenue le 11 juin 2024.

SAINT-CYPRIEN
de Napierville



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,

Il me fait plaisir de vous communiquer les faits saillants du rapport financier de l'année 2023, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal.

ÉTATS FINANCIERS 2023 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 ont été vérifiés et préparés par la firme comptable Beaulieu et associés CPA Inc. Ils ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 14 mai 2024. Vous trouverez ci-dessous une présentation sommaire dudit rapport.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Pour les activités de fonctionnement (sans ventilation de l'amortissement) :

REVENUS

Taxes	3 487 540 \$
Compensations tenant lieu de taxes	3 988 \$
Transferts	375 019 \$
Services rendus	202 777 \$
Imposition de droits	177 719 \$
Amendes et pénalités	12 776 \$
Autres revenus d'intérêts	187 082 \$
Autres revenus	36 272 \$
Total	4 483 173 \$

CHARGES

Administration générale	696 115 \$
Sécurité publique	945 099 \$
Transport	715 962 \$
Hygiène du milieu	505 544 \$
Santé et bien-être	3 879 \$
Aménagement, urbanisme & développement	88 890 \$
Loisirs et culture	341 000 \$
Frais de financement	30 409 \$
Amortissement	536 207 \$
Total	3 863 105 \$

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 055 510 \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(189 341) \$
Remboursement de la dette à long terme	(165 300) \$
Affectations	(14 976) \$

Cet excédent de fonctionnement s'explique par le report d'un projet de pavage ainsi qu'à certaines dépenses ayant été moins élevées que celles budgétées. De plus, les revenus de droits de mutations et les autres revenus d'intérêts ont été plus élevés que ceux budgétés pour l'année 2023. Le bilan de la municipalité faisait état de :

Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	3 143 551 \$
Excédent de fonctionnement affecté	167 698 \$
Réserves financières et fonds réservés	830 869 \$
Financement des investissements en cours	(328 189) \$

RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Entretien équipement – Égouts	73 811 \$
Entretien équipement – Aqueduc	109 965 \$
Vidange des étangs et disposition des boues	45 336 \$
Mesure des débits/charges	4 045 \$
Équipement incendie	84 271 \$
Élections	8 769 \$
Fonds de roulement	504 672 \$
Total	830 869 \$

DETTE À LONG TERME

La dette à long terme totalise 1 024 311\$ par rapport à 1 163 417\$ en 2022. Toutefois, l'endettement total net à long terme de l'administration municipale à la charge des contribuables est de seulement 797 600\$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2023

La rémunération du Maire pour l'année 2023 fut de 24 081\$ avec une allocation de dépenses de 12 041\$. Les conseillers et conseillères ont reçu quant à eux une rémunération de 7 797\$ et une allocation de dépense de 3 899\$.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023

- Travaux de rapiéçage pour maintenir la qualité de la chaussée;
- Travaux d'accotement sur le rang Saint-André et sur la Grande-Ligne du rang Double;
- Forages exploratoires pour la recherche en eau potable réalisés en tout ou en partie;
- Réalisation du projet de mise à niveau de la structure du bâtiment de l'hôtel de ville;
- Travaux de rénovations de la salle du 2^{ème} étage du bâtiment de l'hôtel de ville;
- Réalisation des travaux pour la mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées;
- Élaboration du projet d'implantation d'un Skate Park au parc Michel Dumouchel;
- Installation de mobilier urbain au parc Michel-Dumouchel et au parc Louis Cyr.

PROJECTIONS POUR 2024

Pour l'année 2024, le conseil municipal a adopté un budget de 4 263 938\$. Les principaux projets en cours de réalisation cette année seront :

- Construction d'un Skate Park, relocalisation du terrain de volleyball, installation d'une nouvelle trampoline géante et aménagement de terrains de pickleball au parc Michel Dumouchel;
- Démarches pour l'achat d'un terrain pour l'établissement d'une école primaire;
- Réalisation de forages exploratoires additionnels pour la recherche en eau potable;
- Travaux de réhabilitation et de mise aux normes des puits existants;
- Réalisation des plans et devis pour la réfection de chaussée d'une portion de la Grande-Ligne du Rang-Double et du Rang Double;
- Réfection d'accotements;
- Reprofilage de fossés.

Il est possible de se procurer une copie du rapport financier 2023 gratuitement via le site Internet de la municipalité ou celui du MAMH, ou en en faisant la demande par courriel au : info@st-cypriendenapierville.com

REMERCIEMENTS

Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel et des élus pour leur engagement et leur contribution tout au long de l'année. Je vous remercie également de la confiance que vous témoignez à l'égard du conseil municipal.


Jean-Marie Mercier, Maire